

Direction de production vidéo : la tour de contrôle

Par Sophie Bouchez

Reportages, WebTV, fictions, publicités... de par sa vision globale du projet, la direction de production qualifie les besoins humains et techniques. Mais pas seulement ! Retours sur un métier place au cœur de vos projets audiovisuels.

Tout un programme

Dès lors qu'un projet vidéo arrive à l'agence, la direction de productions est consultée pour estimations des charges et des coûts relatifs aux postes audiovisuels. Elle participe aussi, durant la réalisation, au suivi des coûts de fabrication.

En binôme avec le « réal » ou le « rédac-chef », elle constitue des équipes de tournage dédiées à vos projets (cadreurs, ingénieurs du son, monteurs, comédiens...) et réserve, si besoin, le matériel spécifique nécessaire (caméras, décors...).

Gérer les « petits papiers »

La « dir prod » négocie les tarifs et rédige les contrats de travail des intermittents. Elle procède aux déclarations inhérentes à la vie du film (autorisations de tournages, feuilles de route des équipes en reportage, organisation de voyages, hébergements, location de matériel, régies, etc.). Elle gère aussi les droits ainsi que les tarifs des prestataires et/ou fournisseurs.

Coûts et délais : même combat !

En plus d'une coordination clients/équipes de production et de post production, la direction de production organise les tournages tant en France qu'à l'international. De plus, elle gère les plannings de réservation des tournages et des montages des productions de l'agence. Sa vision globale des projets lui permet d'aller vite, voire d'être proactive pour résoudre et même anticiper tout problème éventuel de production.

Bref, la « dir prod » vous garantit la réalisation de votre film en respectant le budget alloué sur la base du délai qui lui a été confié !